

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale, la ministre du Travail et de l'Emploi, le ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;
Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;
Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;
Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;
Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane ;
Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;
Vu l'arrêté du 09 novembre 2016 portant création de la mention Animation sociale du BPJEPS, spécialité animateur ;
Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 31 octobre 2024 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité animateur mention Animation sociale est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom	Date naiss.	Lieu de naissance
BP4976240029	Madame	AHMADA	Rita, Pristina, Nelvana	31/08/1998	Marseille 15e Arrondissement
BP4976240030	Monsieur	ALI	Amir El - Mouminina	01/10/1975	Acoua
BP4976240031	Monsieur	ALI ASSANE	Ramzy	19/04/2000	Bandrele
BP4976240032	Madame	ALI MZE	Fatima	03/03/1995	Dembeni
BP4976240033	Monsieur	ATTOUMANI	Oussene	15/05/1991	Mamoudzou
BP4976240034	Madame	MADI	Sonia, Zakia, Julie	26/01/1993	Cherbourg
BP4976240035	Monsieur	MAHAFIDHOU	Marcus, Keryan, Nelson	15/05/2002	Marseille
BP4976240036	Madame	MHAMADI	Bahati	14/09/1998	Dzaoudzi
BP4976240037	Madame	MZE	Moihedja	08/08/1986	Dembeni
BP4976240038	Monsieur	NADJIDE IDI	Faizdinè	08/07/1999	Mamoudzou
BP4976240039	Monsieur	RUELLE	Arnaud, M'lidi	25/10/1987	Orange
BP4976240040	Madame	SOUFOU	Malika	25/04/2004	Bandrele
BP4976240041	Madame	YOUSSOUF	Anchia	23/04/1999	Mamoudzou
BP4976240042	Monsieur	YVES	Abasse	14/02/1996	Tsingoni

Article 2. - Le recteur de région académique de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à MAMOUDZOU, le 04/11/2024

Pour le recteur de la région académique de Mayotte,
La déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Madeleine DELAPERRIERE